



Formation

Les ateliers pour la gestion de l'entrepreneur·e salarié·e

Le statut d'entrepreneur salarié est une particularité qui allie le statut de salarié et celui d'entrepreneur. Sa gestion demande donc à la CAE d'allier accompagnement et fonction employeur.

4 temps de 2 heures à distance pour approfondir certaines thématiques et les paradoxes de cette gestion.

Objectifs

Comprendre les enjeux juridiques et de gestion des entrepreneur·es salarié·es

Échanger sur les pratiques et les spécificités en coopératives.

Public

Cette formation est ouverte à toutes les CAE et particulièrement adaptée :

- Toute personne concernée par les stratégies en droit du travail et en droit social
- Responsables RH et GRH ...
- Personnes ayant une fonction de gestion sociale, d'accompagnement

Contenus

Séance 1

La complémentaire santé

- Le cadre légal et le fonctionnement
- Les différents prestataires et prestations
- *Outil créé : Benchmarking de prestataires*

Séance 2

La prévoyance

- Le cadre légal
- Les prestations
- *Outil créé : Benchmarking de prestations*

Séance 3

La prévention des risques au travail (RPS)

- Les risques pour les entrepreneur·es
- Le cadre légal
- Les actions de prévention
- *Outil créé : Idées d'actions de prévention*

Séance 4

Les entretiens d'accompagnement : entre obligation, prévention et protection

- Le cadre légal
- Les points à aborder
- Les points à intégrer du fait de la fonction employeur de la CAE
- *Outil créé : Check-list des points des entretiens*

Méthode

Apport théorique et échanges de pratiques - Création d'outils

Intervenante

Agnès Laurent, consultante et formatrice en Ressources Humaines au sein de la coopérative Co-Actions

Organisation

4 séances de 2h en visio-conférence soit 8 heures de formation

Les jeudi 11 mars, 1^{er} et 29 avril et 27 mai.

Coût de la formation

Pour les coopératives adhérentes de Copéa :

Prix de vente : 180 € HT (TVA au taux plein en sus)

Pour les structures non adhérentes :

Prix de vente : 300 € HT (TVA au taux plein en sus)

Copéa est organisme de formation enregistré sous le numéro 82 26 016 19 26.
Organisme référencé dans le Datadock



Une **convention de formation** sera signée à l'inscription.

Une fois la convention faite, aucune rétractation ne pourra être acceptée.

Faute de 6 inscrit·es 1 mois avant la formation, celle-ci sera annulée.

L'absence aux 4 séances ne sera déduite qu'en cas de maladie attestée par un certificat médical.

En cas d'absence non justifiée la formation sera facturée.

Renseignements et inscription

Dossier d'inscription sur demande auprès de Caroline Lacoëntre
secretariat@copea.fr.

Responsable pédagogique : Paolo Serra
(formateur et gérant de la CAE Alteractifs)
pserra@alteractifs.org

Présentation des formations :

Les formations proposées par Copéa permettent un apport théorique et un échange de partage.

Elles s'adressent aux dirigeant·es, équipes support et entrepreneur·es des CAE.